



**COMMUNE LE CASTELLET
SERVICE PARKINGS**

Régie de Recettes Droits de Stationnement

INFORMATION – ABONNEMENT 2026

Abonnements pour la saison 2026 à partir du 1^{er} Avril 2026

Les Parkings seront payants à compter du 7 avril 2026

PROCÉDURE A SUIVRE

JUSTIFICATIFS A FOURNIR :

- COPIE CNI/PASSEPORT du Commerçant ou du Résident
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE pour les résidents
- KBIS / EXTRAIT IMMATRICULATION pour les commerçants
- **ANCIENNES CARTES 2025 EN CAS DE RENOUVELLEMENT**

MODALITÉS :

- Envoi des documents par mail et prise de rendez-vous (rendez-vous attribué par la Régie en fonction des disponibilités)
fiscalite.locale@ville-lecastellet.fr
- Paiement en Mairie centrale : CB ou chèque uniquement
- Un reçu vous sera alors délivré, il sera à remettre au poste INDIGO du parking du Cros du Loup pour activation des cartes
- Les nouvelles cartes sont fournies lors du paiement

RAPPEL : les cartes de la saison précédente seront actives jusqu'au 15/04/2026.

Le tarif est de 58,90 € TTC par carte.

L'abonnement n'est disponible que pour le Parking du Cros du Loup.